



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E86725

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2026

ÉDITÉ LE

23/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1969

Forme juridique : SAS

Capital : 240 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE

Siret : 369 200 019 00056

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 3000650

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C48630L 1258.000

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C48630L 1258.000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2025

Raison sociale : RAMERY ENVELOPPE

740 RUE DU BAC
59193 ERQUINGHEM-LYS

Téléphone : 03 20 77 86 00

Portable :

Fax : 03 20 77 81 60

Site Internet : <http://www.ramery.fr>

E-mail : dblondel@ramery.fr

Responsabilité légale :

GIBELLO LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 304

Tranche de classification : EFF6A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/07/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	02/07/2025
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	02/07/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	02/07/2025
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	03/07/2024
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	29/05/2024
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	02/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	27/10/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/10/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	27/10/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.